

BCRH & Associés
Commissaire aux Comptes
35, rue de Rome
75008 - PARIS

ARCADE Finance
Commissaire aux Comptes
128, rue de la Boetie
75008 - PARIS

M2i

Société Anonyme au capital de 512 598 €

146/148, rue de Picpus
75012 Paris

333 544 153 R.C.S Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes relative
à l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société M2i,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société M2i relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ***Évaluation des fonds de commerce et fonds commerciaux***

Les notes de l'annexe intitulées « Immobilisations corporelles et incorporelles » et « Fonds commercial » présentent les modalités retenues par la société pour opérer les tests de dépréciation des fonds de commerce et fonds commerciaux. Nous avons examiné les modalités de mises en œuvre de ces tests, les prévisions de flux de trésorerie, ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

- *Évaluation des titres de participation*

Les titres figurant à l'actif du bilan sont évalués selon les modalités présentées dans la note de l'annexe intitulée « Immobilisations financières ». Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société, vérifié sa correcte application ainsi que le caractère approprié des informations fournies en annexe des comptes annuels

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

M2i

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

Paris, le 28 avril 2023



BCRH & Associés
Paul GAUTEUR



ARCADE Finance
Geneviève BRICE

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie régionale de Paris

Bilan Actif

M2i

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 28/04/23

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	999 889	640 418	359 471	255 676
Fonds commercial	1 040 148		1 040 148	988 738
Autres immobilisations incorporelles	12 389 968		12 389 968	5 417 482
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	17 718		17 718	93 427
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 447 723	640 418	13 807 305	6 755 323
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	53 253	53 253		
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 203 247	1 075 623	127 624	211 637
Autres immobilisations corporelles	6 246 523	4 888 523	1 358 000	1 209 516
Immobilisations en cours	30 515		30 515	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	7 533 538	6 017 398	1 516 140	1 421 153
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	8 211 806	20 496	8 191 310	5 986 251
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	98 777		98 777	59 769
Autres immobilisations financières	651 202		651 202	574 753
TOTAL immobilisations financières :	8 961 785	20 496	8 941 289	6 620 773
ACTIF IMMOBILISÉ	30 943 046	6 678 312	24 264 734	14 797 249
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	18 528		18 528	16 745
Créances clients et comptes rattachés	6 281 706	590 856	5 690 850	5 955 377
Autres créances	23 099 342		23 099 342	17 373 497
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	29 399 576	590 856	28 808 720	23 345 619
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 978 413		2 978 413	3 673 570
Charges constatées d'avance	969 362		969 362	738 719
TOTAL disponibilités et divers :	3 947 775		3 947 775	4 412 288
ACTIF CIRCULANT	33 347 351	590 856	32 756 495	27 757 907
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	64 290 397	7 269 168	57 021 229	42 555 156

Bilan Passif

M2i

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 28/04/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	512 598	503 648
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 988 679	12 998 129
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	7 984 755	
Réserve légale	49 465	49 465
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	30 490	30 490
Autres réserves		
Report à nouveau	(10 251 875)	(6 150 342)
Résultat de l'exercice	(6 054 274)	(4 101 533)
TOTAL situation nette :	5 259 838	3 329 857
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 259 838	3 329 857
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	193 477	399 385
Provisions pour charges	496 721	739 976
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	690 199	1 139 361
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	7 206 402	8 709 714
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 102 398	16 765 105
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	35 308 800	25 474 818
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	206 487	52 197
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 084 715	6 580 965
Dettes fiscales et sociales	6 569 931	5 503 714
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	654 138	461 002
TOTAL dettes diverses :	15 308 783	12 545 681
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	247 122	13 243
DETTES	51 071 193	38 085 939
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	57 021 229	42 555 156

Compte de Résultat (Première Partie)

M2i

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 28/04/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				1 126
Production vendue de biens				
Production vendue de services	31 528 588	36 924	31 565 512	31 508 109
Chiffres d'affaires nets	31 528 588	36 924	31 565 512	31 509 234
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			395 388	121 999
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			504 846	49 167
Autres produits			106 380	89 769
PRODUITS D'EXPLOITATION			32 572 124	31 770 169
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			3 750	89 620
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			(6 204)	(1 257)
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			27 351 772	23 300 298
TOTAL charges externes :			27 349 318	23 388 661
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			660 246	729 780
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			11 138 599	8 902 151
Charges sociales			4 649 697	3 703 342
TOTAL charges de personnel :			15 788 296	12 605 493
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			630 160	656 707
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			177 097	170 800
Dotations aux provisions pour risques et charges			11 474	47 211
TOTAL dotations d'exploitation :			818 730	874 717
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			538 703	226 958
CHARGES D'EXPLOITATION			45 155 292	37 825 608
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(12 583 168)	(6 055 439)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

M2i

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 28/04/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(12 583 168)	(6 055 439)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 000 000	65 646
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	108 350	22 894
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 696	53 290
Différences positives de change	372	104
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 113 419	141 934
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	27 192	
Intérêts et charges assimilées	500 056	234 537
Différences négatives de change	594	228
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	527 842	234 765
RÉSULTAT FINANCIER	2 585 577	(92 831)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(9 997 591)	(6 148 271)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13	415
Produits exceptionnels sur opérations en capital	802 276	158 980
Reprises sur provisions et transferts de charges	325 908	38 177
	1 128 197	197 572
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 235	41 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	804 628	174 980
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	120 000	9 607
	925 862	225 587
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	202 335	(28 015)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(3 740 982)	(2 074 752)
TOTAL DES PRODUITS	36 813 741	32 109 675
TOTAL DES CHARGES	42 868 015	36 211 208
BÉNÉFICE OU PERTE	(6 054 274)	(4 101 533)

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Avant-propos

La présente annexe complète l'information donnée dans les documents financiers de synthèse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. L'exercice, d'une durée de 12 mois couvre la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022. L'exercice précédent comportait également 12 mois d'activité.

Le total bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 57 021 229 euros, le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage un résultat négatif de (6 054 274) euros.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels libellés en euros.

Ces comptes annuels ont été établis le 28/04/2023.

Note 1. Présentation de l'activité et des événements majeurs

1.1 Information relative à la Société et à son activité

Fort de plus de 30 années d'expérience, la société M2i est un acteur de référence dans le domaine de la formation IT, Digital et Management. Chaque année, la société accompagne à travers ses 2 500 cursus pédagogiques la montée en compétence de plus de 100 000 apprenants.

Disposant d'un maillage territorial sans égal avec 35 centres répartis sur toute la France, M2i dispose d'une capacité unique de déploiement de ses formations aussi bien pour ses clients locaux que pour les plus grands comptes nationaux.

Ses cursus sont proposés sous les modalités pédagogiques les plus modernes dont le blended-learning, les classes virtuelles, les COOC (Corporate Online Open Course), la gamification et le présentiel.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

1.2.1 Participation ECSPLICITE

Le 18 février 2022, M2i a cédé l'intégralité de sa participation minoritaire dans ECSPLICITE.

1.2.2 Changement de référentiel comptable

Le Groupe M2i a décidé le 29 avril 2022 de changer de référentiel comptable pour passer de la norme IFRS vers le référentiel French GAAP à partir du 1er janvier 2022, s'inscrivant ainsi dans la même démarche que le groupe Prologue.

1.2.3 Filiale M2i Tech

Par décision de M2i en date du 23 mai 2022, il a été décidé de procéder à une dissolution sans liquidation de M2i Tech (filiale détenue à 100 % par M2i) par application des dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, avec transmission universelle de son patrimoine à M2i. Cette décision a pris effet au 30 juin 2022.

1.2.4 Augmentation de capital

Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 27 juillet 2022, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 8.950 €. Le capital est ainsi porté à 512.598,50 € divisé en 5.125.985 actions.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

1.3.1 Augmentation de capital

Par une Décision du 22 avril 2023, le Président a constaté l'augmentation de capital d'un montant de 15.100€. Le capital a ainsi été porté à 527 698,50 euros, divisé en 5 276 985 actions.

Note 2. Changement de méthode

La société a choisi d'appliquer la méthode de référence selon le PCG 324-1 à savoir la comptabilisation d'une provision pour charge pour la totalité des engagements de retraite et avantages similaires dus aux salariés

La provision enregistrée sur l'exercice d'un montant de 496 721 euros a été comptabilisée pour son montant évalué à l'ouverture par le poste « report à nouveau ». La variation des engagements et avantages a été enregistrée sur l'exercice 2022 en résultat d'exploitation soit une reprise de provision nette de 243 255 euros.

En 2021 l'information sur les engagements et avantages figurait dans les notes aux annexes financiers pour un montant total de 739 976 euros.

Les modalités de calcul sont précisées dans la note 3 Principes, règles et méthodes comptables.

Note 3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1 Principe d'établissement des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis en conformité avec les règles et principes comptables français et notamment le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2018-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément :

- aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément :
 - aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
 - aux règles sur les actifs, amortissements et dépréciations issues :
 - du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier.

M2i fait partie du périmètre de consolidation de Prologue, tête de Groupe. La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale en raison de sa détention à hauteur de 68,67%.

3.2 Immobilisations corporelles

Les valeurs comptables brutes des immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat après déduction des RRR et escomptes obtenus, et frais accessoires directement attribuables aux immobilisations).

Les frais accessoires qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue par la direction, sont comptabilisés en charges.

Le coût des emprunts spécifiques à l'acquisition (ou à la production) d'immobilisations est comptabilisé en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels informatiques	01 à 03 ans
- Brevets	07 ans
- Agencements, aménagements des terrains	06 à 10 ans
- Constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	12 ans
- Installations industrielles	05 ans
- Agencements, aménagements, installations	06 à 10 ans
- Matériel de transport	04 ans
- Mobilier de bureau et informatique	03 à 10 ans
- Mobiliers	05 à 10 ans

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, figurent au bilan à leur coût d'acquisition y compris les fonds commerciaux.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la Société a estimé que les fonds de commerce n'ont pas une durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au minimum une fois par an, à la clôture de l'exercice. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'ensemble des fonds de commerce à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable de l'ensemble des fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (« discounted cash flows » ou DCF) selon les mêmes modalités que pour le test de dépréciation des immobilisations financières.

Un mali a été inscrit en immobilisations incorporelles et affecté, extra-comptablement, pour sa totalité, au fonds commercial de la société à la suite de rachat de sociétés.

Conformément au règlement ANC 2015-06 la société a affecté le mali technique de fusion aux actifs sous-jacents auxquels ils se rapportent. A l'actif du bilan, les malis techniques, à hauteur de 12 389 968 euros, sont classés dans la même rubrique que les actifs auxquels ils sont affectés (immobilisations incorporelles, corporelles, financières ou actif circulant, le cas échéant).

La totalité du mali technique a été affecté au fonds commercial et ce fonds commercial n'est pas amorti en application de la présomption, prévue par le Plan comptable général, selon laquelle sa durée d'utilisation n'est pas limitée.

Conformément aux modalités de dépréciation des fonds commerciaux, un test de dépréciation est réalisé tous les ans afin d'identifier une éventuelle perte de valeur entraînant le cas échéant une dépréciation.

Le calcul de la valeur d'inventaire du fonds commercial est fondé sur une évaluation basée sur une valorisation de la société selon la méthode DCF puis rapportée à l'actif testé. La valeur d'utilité calculée à la clôture justifie l'absence de dépréciation enregistrée.

3.4 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres tient compte du prix payé lors de l'acquisition mais aussi des éventuels compléments de prix variables définis dans les protocoles d'acquisition. Ces compléments de prix sont inscrits en dettes sur immobilisations.

Les titres de participation sont soumis à un test de valeur annuel, à la clôture de l'exercice. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur économique de la société à la valeur nette comptable des titres de participation. La valeur de la société correspond à la valeur d'utilité déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (« discounted cash flows » ou DCF) ajustée du montant de l'endettement net de la filiale considérée. L'évaluation de la valeur d'utilité est effectuée sur la base :

- de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 4 ans, en fonction de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables,
- d'un taux de croissance à l'infini qui a été fixé à 1,5% au 31 décembre 2022, sur la base de l'analyse prudente de l'expérience passée et du potentiel de développement futur, - d'un taux d'actualisation (WACC) appliqué aux flux de trésorerie projetés de 12,07% au 31 décembre 2022.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la société ainsi déterminée est comptabilisé en priorité en provision pour dépréciation.

3.5 Stocks et Créances

3.5.1 Stocks

Néant

3.5.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Certaines créances font l'objet d'une cession à un organisme d'affacturage. Elles sont ainsi déduites du compte client.

3.5.3 Valeurs mobilières de placement

Néant

3.5.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée de disponibilités et des concours bancaires.

3.5.5 Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Pour les provisions pour risques la société estime les sorties probables en prenant en compte l'état de la procédure et après avis de son avocat-conseil.

Concernant les provisions pour charge elles concernent principalement :

Engagements pris en matière de retraite :

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite a fait l'objet de provision dans les comptes au 31/12/2022.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, s'élève au 31/12/2022 à 496 721 euros.

Pour déterminer le montant de cette indemnité nous avons utilisé les paramètres techniques suivants :

- table de mortalité : INSEE 2018
- taux d'actualisation : 3,77%
- méthode de calcul : Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B .O.)
- durée résiduelle d'activité : 16,64 ans

3.5.6 Instruments financiers dilutifs

500.500 actions gratuites attribuées le 30 septembre 2022 sont en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2022.

151.000 actions gratuites attribuées le 22 avril 2021 sont en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2022.

Note 4. Informations relatives au Bilan

4.1 Etat de l'actif immobilisé :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 315 751		7 131 971
TOTAL immobilisations incorporelles :	7 315 751		7 131 971
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	53 253		
Installations techniques et outillage industriel	1 139 683		305 711
Installations générales, agencements et divers	3 315 712		261 695
Matériel de transport	55 464		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 301 430		312 222
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			30 515
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	6 865 542		910 144
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	5 986 251		2 225 555
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	634 522		115 483
TOTAL immobilisations financières :	6 620 773		2 341 038
TOTAL GÉNÉRAL	20 802 066		10 383 153

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			14 447 723	
TOTAL immobilisations incorporelles :			14 447 723	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			53 253	
Install. techn., matériel et out. industriels		242 147	1 203 247	
Inst. générales, agencements et divers			3 577 407	
Matériel de transport			55 464	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			2 613 653	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			30 515	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		242 147	7 533 538	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			8 211 806	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		26	749 979	
TOTAL immobilisations financières :		26	8 961 785	
TOTAL GÉNÉRAL		242 173	30 943 046	

4.2 Etats des amortissements et dépréciations

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	548 232	79 990		628 222
TOTAL immobilisations incorporelles :	548 232	79 990		628 222
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	53 253			53 253
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	928 047	147 576		1 075 623
Inst. générales, agencements et divers	2 604 475	193 844		2 798 319
Matériel de transport	54 072			54 072
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 804 542	231 589		2 036 131
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 444 389	573 010		6 017 398
TOTAL GÉNÉRAL	5 992 621	653 000		6 645 620

4.3 Etats des provisions

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	399 385	120 000	325 908	193 477
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	739 976	11 474	254 728	496 721
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 139 361	131 474	580 636	690 199
Prov. sur immobilisations incorporelles	12 196			12 196
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	10 000			10 000
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	585 347	177 097	200 313	560 856
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	607 543	177 097	200 313	613 052
TOTAL GÉNÉRAL	1 746 904	308 571	780 949	1 303 250

4.4 Etats des stocks et en-cours

Néant

4.5 Etats des échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	98 777		98 777
Autres immobilisations financières	651 202		651 202
TOTAL de l'actif immobilisé :	749 979		749 979
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	231 775		231 775
Autres créances clients	6 049 931	6 049 931	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 767	4 767	
État - Impôts sur les bénéfices	651 745	651 745	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 398 050	1 398 050	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	42 058	42 058	
État - Divers	265 775	265 775	
Groupe et associés	19 120 814	19 120 814	
Débiteurs divers	1 614 484	1 614 484	
TOTAL de l'actif circulant :	29 379 398	29 147 623	231 775
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	969 362	969 362	
TOTAL GÉNÉRAL	31 098 739	30 116 965	981 754

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	7 208 402	2 377 926	4 828 476	
Emprunts et dettes financières divers	37 350		37 350	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 084 715	8 084 715		
Personnel et comptes rattachés	2 248 725	2 248 725		
Sécurité sociale et autres organismes	1 514 604	1 514 604		
Impôts sur les bénéfices	475 736	475 736		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 241 347	2 241 347		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	89 363	89 363		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	28 065 048	28 065 048		
Autres dettes	654 138	654 138		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	247 122	247 122		
TOTAL GÉNÉRAL	50 864 550	45 998 724	4 865 826	

a - Créances clients : Les créances faisant l'objet d'une cession par voie de subrogation à la société d'affacturage ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées au 31 décembre 2022 s'élève à 6.080 K€ ; la quasi-totalité de ces créances étant assurée par le Factor (GE FACTO France), dans le cadre du contrat Groupe signé le 16 mars 2016 par Prologue (précédemment O2i) pour l'ensemble des entités qu'elle détient.

b - Débiteurs divers : Le poste « débiteurs divers » comprend 1.582 K€ de comptes de Fonds de Garantie auprès de la société d'affacturage, et autres créances indisponibles.

4.6 Fonds commercial

Éléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de Commerce TEACHWAY	135 784			135 784	
Fonds de Commerce O2i Nord			277 000	277 000	
Fonds de Commerce RAFI			105 204	105 204	
Fonds de Commerce FSI			3 049	3 049	
Fonds de Commerce PCS			75 404	75 404	
Fonds de Commerce NEWPORT			5 452	5 452	
Fonds de commerce NORIA MP	13 000			13 000	
Fonds de commerce NORIA NFC	14 000			14 000	
Fonds de commerce AVOLYS	359 846			359 846	
Fonds de commerce M2i TECH			51 410	51 410	
Autres Fonds de Commerce :			12 389 968	12 389 968	
<i>Mali Technique MBIP</i>			987 770		
<i>Mali Technique A3F</i>			728 230		
<i>Mali Technique RESO93</i>			654 612		
<i>Mali Technique RAFI</i>			747 680		
<i>Mali Technique PCS</i>			493 356		
<i>Mali Technique RESO LILLE</i>			374 742		
<i>Mali Technique FSI</i>			388 653		
<i>Mali Technique LEHAVRE</i>			167 990		
<i>Mali Technique GCF</i>			245 200		
<i>Mali Technique NEWPORT</i>			402 898		
<i>Mali Technique FORMATIC</i>			226 352		
<i>Mali Technique M2i TECH</i>			6 972 485		
Total Général	522 630		25 297 453	13 430 115	0

Les tests de valorisation et de dépréciation effectués par la société sur les activités de M2i justifient l'appréciation des dites immobilisations.

Ceux-ci ont été testés selon la méthode des DCF décrite dans le chapitre « Règles et méthodes comptables » page 11 – Note 3.

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit à la reconnaissance de perte de valeur. Par ailleurs, une analyse de sensibilité a aussi été effectuée sur la base de calcul +0.5% sur le taux d'actualisation et +0.5% sur le taux de croissance à l'infini. Ces nouveaux tests n'ont pas fait apparaître de risque complémentaire.

4.7 Comptes de régularisation

4.7.1 Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 396 322
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	3 595
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	1 399 917

4.7.2 Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 555 396
Dettes fiscales et sociales	2 269 308
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	11 253
Autres dettes	382 304
TOTAL	5 218 261

4.7.3 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel de 202 335 euros comprend notamment :

1 128 197 € de Produits Exceptionnels, composés principalement de :

- 242 147 € de Produit de cession d'éléments d'actif cédés
- 560 126 € de Produit d'Immo Financières cédées
- 300 000 € de Reprise de Provisions sur litiges commerciaux
- 25 908 € de Reprise de Provisions sur litiges sociaux

925 862 € de Charges Exceptionnelles, composées principalement de :

- 242 147 € de Valeur d'éléments d'actif cédés
- 120 000 € de Provisions sur litiges sociaux
- 500 000 € de Valeur d'Immo Financières cédées
- 62 480 € d'autres charges exceptionnelles

4.8 Composition du capital social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5036485	0,1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	89500	0,1
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5125985	0,1

Note 5. Informations relatives au compte de résultat

5.1 Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	Montant
France	31 422 427
UE	106 161
Export	36 924
TOTAL	31 565 512

5.2 Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires de M2i Formation est principalement constitué de prestations de formation enregistrées lorsque les sessions de formations sont réalisées ou lorsque le délai d'annulation d'une inscription n'a pas été respecté.

Les produits des activités annexes, correspondant essentiellement à des refacturations de coûts liés aux prestations de services rendus, tels que les frais de déplacements ou de repas, sont reconnus au même rythme que les prestations correspondantes.

Le chiffre d'affaires est indiqué après déduction des escomptes, rabais ou ristournes qui peuvent être accordés aux clients.

5.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires CAC au titre de l'exercice s'élèvent à 68.080€ dont 9.180 € de facturation des « Services Autres que la Certification des Comptes » (SACC).

	Certif ^o Comptes	SACC	TOTAL
ARCADE FINANC	30 000	4 500	34 500
BCRH Associés	30 000		30 000
	60 000	4 500	64 500

5.4 Transfert de charges

- 50 211 euros correspondent à des participations salariales aux loyers sur les véhicules
- 16 666 euros se rapportent à des remboursements d'assurance liés à des sinistres

5.5 Charges et produits constatés d'avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	969 362	247 122
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	969 362	247 122

5.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(9 997 591)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	202 335	
Résultat comptable (hors participation)	(9 795 256)	

Note 6. Engagements financiers et autres informations

6.1 Crédit-bail

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				2 039 732	2 039 732
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				443 728	443 728
- dotations de l'exercice				309 190	309 190
TOTAL				1 286 814	1 286 814
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				439 218	439 218
- dotations de l'exercice				318 155	318 155
TOTAL				757 373	757 373
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				478 267	478 267
- à plus d'un an et cinq ans au plus				812 985	812 985
- à plus de cinq ans					
TOTAL				1 291 252	1 291 252
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					
Mont. pris en charge dans l'exercice				318 155	318 155
Rappel : Redevance de crédit bail					318 155

6.2 Engagements financiers donnés et / ou reçus

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Nantissement DAT auprès de la BNP	220 525
Avals et cautions auprès de la BNP	441 050
Nantissement FDC au profit de la BNP en garantie du prêt du même montant financé par :	750 000
Emprunts en cours :	7 069 252
CIC - 500.000€ - Échéance 31/07/24 - Capital restant dû au 31/12/22 :	210 611
CIC - 500.000€ - Échéance 04/09/24 - Capital restant dû au 31/12/22 :	259 190
BPI - 2.500.000€ (Prêt ATOUT) - Échéance 27/05/25 - Capital restant dû au 31/12/22 :	1 562 500
CIC - 2.500.000€ (PGE) - Échéance 10/05/26 - Capital restant dû au 31/12/22 :	2 139 761
BRED - 1.000.000€ (PGE) - Échéance 30/07/26 - Capital restant dû au 31/12/22 :	897 190
SG - 1.000.000€ (PGE) - Échéance 25/12/26 - Capital restant dû au 31/12/22 :	2 000 000
Autres engagements donnés :	12 058 285
Crédits-Bails équipements pédagogiques	1 291 252
LLD Véhicules	388 471
Locations immobilières	10 378 562
Total Général	20 539 112

ENGAGEMENTS RECUS	Montant	Montant
- La société O2i s'est portée caution personnelle et solidaire de M2i au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) et SCPI France Investipierre (Bailleur) pour les locaux sis 9 rue Graham Bell - 57070 Metz		
Total Général		0

6.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Jetons de présence :

L'assemblée générale du 20 juin 2018 a décidé de fixer à dix mille (10.000) euros le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du conseil d'administration et/ou des éventuels comités ad hoc au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

6.4 Intégration fiscale

A compter de l'exercice 2011 la société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le groupe, constitué d'elle-même et de sa filiale Scribtel Formation. Cette option a été étendue à sa filiale M2i Tech à compter de l'exercice 2014.

La société applique les règles du droit commun, à savoir, la mère, M2i détenant 100% du capital de ses filiales, est seule redevable de l'IS sur l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre d'intégration.

Au 31/12/22, le groupe constitué de M2i, société mère, et de ses filiales M2i Tech et Scribtel Formation, affiche un résultat fiscal d'ensemble de 1 902 943 euros.

Le produit issu de l'intégration fiscale s'élève à 3 818 113 euros et provient de l'IS qui aurait été dû par la filiale SCRIBTEL FORMATION si elle avait été imposée séparément sur son résultat fiscal de 15 272 453 euros.

6.5 Effectif moyen

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	78	
Employés	178	
Ouvriers		
TOTAL	256	

6.6 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
PROLOGUE	SA	27 539 129	101 Av. Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS

6.7 Liste des filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
SCRIBTEL Formt°	30 524 915	100	11516045
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
M2i Form° Spain	93 213	34	-22323
Devup	22 575	34	30192